

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 septembre 2008

GÉNÉRALISATION DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE - (n° 1100)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 299

présenté par  
M. Straumann, M. Reitzer et M. Sordi

-----  
**ARTICLE 8**

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« peut prévoir »

le mot :

« prévoit ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La formation professionnelle conditionne la réussite des politiques d'insertion. Elle doit être au cœur de l'accompagnement social et professionnel adapté aux besoins des bénéficiaires du RSA.

C'est pourquoi, la région doit être un acteur incontournable du pacte territorial de lutte contre la pauvreté.